

341



EUROPE. — FRANCE. — XVII^E SIÈCLE

OBJETS DE PARURE. — OBJETS USUELS. — JOAILLERIE.

N° 1.

Couvercle de la boîte d'un médaillon ovale, en or émaillé en relief. (Bijou de suspension; hauteur, 42 millimètres. Musée du Louvre.) — Ce couvercle est décoré d'un bouquet de lis au naturel, de tulipes, d'anémones, etc., en or ciselé et en relief émaillé de blanc. Le revers de ce couvercle est émaillé de blanc, glacé de bleu épais. Dans le fond de la boîte, se trouve un portrait de Louis XIV enfant, avec le cordon bleu, en émail peint.

N°s 3, 8, 9 et 36.

Agrafe de corsage, fragments de colliers, pendeloque, de Gilles l'Égaré. — Ces ouvrages sont des œuvres de lapidaire.

« L'abondance des pierreries apportées d'Orient par Tavernier en 1668, par Chardin en 1670 et 1677, fut cause, dit M. Darcel, que peu à peu on vit disparaître le métal des bijoux; aussi Gilles l'Égaré, sur lequel on connaît deux dates, 1663 et 1692, ne figure-t-il dans ses compositions que des nœuds et des entrelacs pour ses agrafes et ses pendeloques formées de diamants et de perles. Toute trace d'architecture et d'ornements ont disparu. »

« Le diamant, dit Pouget (1762), était employé fort rarement avant le règne de Louis XIII, parce que l'on n'avait pas encore trouvé le moyen de le tailler, et que ce n'est que sous Louis XIV que l'on a commencé à en faire usage. Depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIII, toutes les parures n'étaient composées que de pierres de couleur, et quelquefois on mettait un diamant brut au milieu. L'usage des perles, si à la mode en France sous Henri III et Henri IV que les femmes et les hommes en semaient leurs habits du haut en bas, fut conservé jusqu'à la mort de Marie-Thérèse d'Autriche. »

N° 5.

Montre en argent en forme de bouton de fleur. (Hauteur, 55 millimètres; Musée du Louvre.) — Ce bijou, de la fin du seizième siècle, est de fabrication allemande. Le cadran circulaire en argent à une seule aiguille encadre un paysage gravé; l'entourage se compose d'une tête de chérubin et de fruits gravés en réserve. Le mouvement est signé: *Michel Schulz, à Dantzic.*

N°s 7 et 10.

Pendeloque de colliers, d'après un maître anonyme. (Hauteur, 11 centimètres. École de Blondus.) — La bijouterie de l'époque de Louis XIII est rare, mais son caractère est connu par les nombreuses

estampes qui existent. Français, Allemands ou Flamands obéissaient alors aux mêmes inspirations; aussi les modèles que l'on gravait portaient-ils souvent une inscription en deux langues.

Les deux bijoux représentés, joaillerie émaillée où le diamant taillé tient si peu de place, font partie de ces *inventions* que les orfèvres joailliers gravaient eux-mêmes ou faisaient graver à l'eau-forte ou au burin, pour les offrir comme modèles ou comme renseignements utiles. Les rinceaux d'ornement formant l'armature de ces bijoux délicats sont d'une ténuité et d'un caractère dont Michel Leblon fut le plus élégant et le plus fécond propagateur. La réalisation en ajourés de ces arabesques qui, dans l'œuvre de Blondus, sont surtout des nielles passant de parties fortes à des finesses de calligraphe, exigeait un travail singulièrement compliqué; un motif central donne à ces bijoux une unité que l'enchevêtrement des tiges, l'introduction des figures humaines, des animaux, des fleurs, traités menus, ne permettrait pas d'obtenir sans lui: ici c'est un large monogramme, là une sphère surmontée d'un amour tirant son arc. Ces bijoux sont d'un dessin régulier. Janssen, qui gravait en 1631, s'est plu à manier ce genre d'ornementation dans des combinaisons capricieuses où l'enchevêtrement sans interruption n'offre presque toujours qu'un enroulement sans autre régularité que celle de la forme extérieure.

N° 14.

Fragment d'un collier en argent doré, formé de monogrammes. (Longueur d'ensemble, 57 centimètres. Musée du Louvre.) — Ce collier contient trente-quatre éléments des deux motifs; celui qui sert de lien entre les monogrammes est composé de deux disques mobiles autour d'un même axe, assemblés à clavette avec un étrier où s'ajustent les anneaux des monogrammes.

N° 23.

Insigne de l'ordre de la Jarretière, en or émaillé. (Hauteur, 3 centimètres. Musée du Louvre.) — Ce bijou, d'origine anglaise, est un pendant du collier de l'ordre de la Jarretière, représentant saint Georges de Cappadoce, à cheval et en armure, la lance en arrêt sur le dragon; un petit diamant forme le fer de la lance.

N° 26.

Fragment d'un collier de femme, avec pendeloque, en filigrane d'or, en partie émaillé; fin du seizième siècle. (Longueur d'ensemble, 36 centimètres. Musée du Louvre.) — Ce collier se compose de vingt-deux

éléments de deux modèles différents en filigranes tordus ; l'un est formé de quatre cercles se croisant et portant au centre une fleur à quatre pétales émaillés ; l'autre, de quatre feuilles polylobées en filigrane à jour, en fil tordu et en fil plat, affrontées deux à deux, et partant d'une fleurette centrale semblable à la précédente, accompagnées latéralement de deux cœurs émaillés ; le lien entre ces deux éléments est une fleurette à quatre pétales émaillés.

N° 28.

Croix de Malte en argent filigrané et doré. (Hauteur, 73 millimètres. Bijou de fabrication italienne. Musée du Louvre.) — Chaque face est bordée d'une corde en filigrane tordu, encadrant des moulures filigranées qui entourent des rosaces et des demi-rosaces en fils plats, garnis d'un réseau flamboyant, à jour, en filigrane tordu, accompagné de perles en métal ; une demi-boule à jour est fixée à l'extrémité de chaque bras, une boule à jour entière est suspendue à la partie inférieure.

N° 29.

Étui de ciseaux et accessoires, en argent découpé à jour et émaillé. (Hauteur, 9 centimètres. Musée de Cluny.)

N° 34.

Revers d'une pendeloque en agate montée en or. (Hauteur, 38 millimètres. Musée du Louvre.) — Ce bijou est en agate sardoine. Le centre du revers est décoré d'un fleuron en larges feuilles évidées, émaillées

de blanc ponctué de noir. Sur la face on voit une vierge debout sur le croissant et portant l'enfant Jésus, en avant d'une gloire rayonnante ; sur la bordure émaillée de blanc, on lit une inscription en émail bleu : *Tutela Carnutum*. (Protectrice des Chartrains.)

N° 30.

Crochet de ceinture en fer damasquiné. (Hauteur, 85 millimètres. Musée de Cluny.) — C'est un objet à l'usage des femmes, qui y suspendaient des bijoux ou les ustensiles dont on faisait montre.

N°s 37, 48 et 16.

Cachet, bague et son développement en profil. — Ces bijoux emblématiques à têtes de mort nous paraissent avoir été des bijoux de deuil ; ils sont de Gilles l'Égaré, ainsi que les n°s 2, 4, 6, 11, 12, 13, 15, 17, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 27, 31, 32, 33, 35, 39 et 40.

Les cachets, les chaînes et chaînettes de ce maître appartiennent à un art qui, devenu traditionnel, est un prolongement de celui de la Renaissance. Ces nœuds combinés avec la feuille d'acanthe ou avec des fleurettes, ces emblèmes, ces monogrammes entrelacés, ces spirales, constituent le fond de la joaillerie courante, pendant le dix-septième siècle et la première partie du dix-huitième. Les modèles de Simon Griblin, publiés à Londres en 1697, sont de ce même genre, ainsi que ceux de Jean Bourg, datés de 1702.

Les couleurs des émaux et pierreries des bijoux représentés, empruntés à des recueils gravés, ont été restituées par un artiste expert, M. Gandon, bijoutier de profession, ayant autorité en la matière.

(Nos renseignements proviennent du Catalogue du Musée du Louvre, série D, 1867, et de l'excellente Notice des émaux et de l'orfèvrerie, par M. A. Darcel, qui y est jointe ; de l'Histoire de l'orfèvrerie-joaillerie, par MM. Paul Lacroix et Ferdinand Seré, Paris, 1850 ; du Traité scientifique de l'art du lapidaire, par M. Th. Christen, Paris, 1868.)



FRANCE XVII^E SIECLE

FRANKREICH XVII^{TES} JAHR^T

FRANCE XVIITH CENT^Y



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{IE} PARIS

Spiegel lith.